

JANVIER 2021

UD NORD

Numero : 913

Prix : 1 euro

2021

ON PREND LA MAIN!

DE NOMBREUX NOMBREUX TRAVAILLEURS
ENTAIMENT L'ANNÉE DANS LA LUTE!
AVEC EUX PREPARONS LA GREVE PARTOUT!
ET
RETROUVONS-NOUS TOUS ENSEMBLE DANS LA RUE
AVEC NOS CAHIERS DE REVENDICATION

LE 4 FEVRIER
14H PORTE DE PARIS

POUR LES SALAIRES L'EMPLOI LES CONDITIONS DE TRAVAIL LES SERVICES PUBLICS

**L'ATTAQUE EST GLOBALE:
GENERALISONS LA RIPOSTE**

SOMMAIRE

Edito	Page 2
CGT majoritaire à la CCCCO	Page 3
Déclaration des administrateurs CAF	Page 4
Elections CNRACL	Page 5
Réforme APL	Page 6
AESIO	Page 7
Communiqué Renault	Page 8
SOGEM industrie	Page 9
Communiqué TPE	Page 11
INDECOSA CGT	Page 12
USR	Page 13
Apartheid israélien	Pages 14 et 15
MACIF	Page 16

Union départementale
des syndicats CGT
du Nord



03.59.26.06.30



contact@cgt59.fr



254 bd de l'usine
59030 Lille cedex



www.cgt59.fr



@udcgt59



@udcgt59



UDnews#59

nord
59

la
cgt

union départementale

« Ne me parlez pas d'acquis sociaux mais de conquis sociaux, car le patronat ne désarme jamais » Ambroise Croizat

Cette citation a tout son sens aujourd'hui. En effet, depuis mars 2020 nous vivons une situation inédite qui démontre tous les jours que le Patronat, le Capital ne désarment jamais, peu importe qu'il s'agisse d'une crise sanitaire, d'une crise économique, augmenter leurs profits est leur seul objectif et quoi qu'il en coûte pour les travailleurs, les retraités, les étudiants, les privés d'emploi avec ou sans papier, les vieux, les jeunes.

Les conditions comme l'accès au travail, aux études, à la formation et à l'apprentissage, au bien vivre ensemble passent au dernier plan face au dictat d'un gouvernement qui fait fi de la démocratie pour ne répondre qu'aux exigences du Capital. Le « NI DROITE, NI GAUCHE » vole en éclats, peu sont encore les citoyens à nier que la lutte des classes relèverait du passé.

Les français ont jugé la situation, c'est bien pour cela que le Président MACRON les qualifie de « PROCUREURS ». Mais pour passer du constat à l'action, face à un individualisme exacerbé, un repli sur soi renforcé par les confinement et couvre-feu successifs, la CGT n'a pas d'autres choix que de doubler son audience, ses prises de contacts, ses actions auprès et avec les citoyens à l'entreprise, dans les facultés, dans les quartiers à la rencontre des retraités et des parents. Et c'est ce qui se fait, ce n'est entre autres, ni les camarades de TOYATA, d'Enedis/EDF, des finances publiques, ni les cheminots, les enseignants et les ATSEM, ni l'ensemble des salariés du public ou du privé travaillant dans les hôpitaux qui vous diront le contraire. Le « Nous sommes en guerre » annoncé par MACRON en février 2020 à une interprétation différente suivant la classe sociale où l'on se situe. Si les riches s'évertuent à préserver leur capital, sans trop de difficulté, vu l'accompagnement du gouvernement CASTEX dont ils bénéficient, les autres, c'est-à-dire, nous, nous n'avons pas d'autres choix que de nous battre pour préserver nos conquis et en gagner d'autres. C'est possible ! L'histoire des luttes en France, en Europe nous le démontre.

Il nous faut être résistants et conquérants. Mais comment faire ?

Le gouvernant annonce pour 2021 une revalorisation du SMIC en dessous de 1%, les pensions ne seront augmentées que de 0.4 % après des années de blocage, alors que de nombreux retraités perçoivent des pensions ne dépassant pas ou de très peu les 1000€. En même temps, l'ONG OXFAM publie un rapport dénonçant la situation des riches et des pauvres face à la Crise sanitaire au point de craindre une bulle financière. C'est à vomir ! ils sont de plus en plus riches et les

pauvres sont de plus en plus pauvres.

Malgré la période, des salariés engagent et gagnent des luttes. Ils décrochent des augmentations de salaire, des embauches, l'amélioration des conditions de travail. Leurs propositions aboutissent avec le rapport de force qu'ils construisent et les liens qu'ils tissent avec le monde du travail, la CGT, les syndicats, les unions locales, les unions professionnelles, INDECOSA-CGT. Ne minorons pas ces victoires, nos opposants les observent. Et la donne est différente quand les citoyens s'organisent, s'investissent dans les combats de vie. Quand la CGT remporte de hauts scores.

Les élections TPE qui se dérouleront du 22 mars au 4 avril 2021 sont un enjeu de taille pour freiner les ambitions du GOUVERNEMENT au service du CAPITAL. La participation des salariés des très petites entreprises à ce scrutin sera observée. Nous devons gagner à ce qu'ils participent à la vie démocratique. Ce scrutin en fait partie et la CGT, ses militants, font campagne depuis plusieurs mois pour gagner à la participation et au vote CGT des salariés des TPE. Les 33000 syndiqués du Nord peuvent quelque soit leur niveau d'engagement syndical participer à cette campagne. Qui n'a pas un membre de sa famille, un ami travaillant dans une TPE ? En assurant la victoire de la CGT, c'est lui permettre d'être présente dans certaines instances comme entre autres les conseils d'administration ou de surveillance des bailleurs sociaux, des établissements de santé...

La 1^{ère} mobilisation interprofessionnelle de dimension nationale fixée le 4 février 2021 doit permettre aux salariés, aux citoyens d'afficher leur mécontentement et d'affirmer que d'autres solutions sont possibles. Elle doit servir de tremplin pour les mobilisations à venir. Dans l'entreprise, services et administrations, les cahiers de revendications sont de réels supports au combat et au rassemblement, mais aussi pour gagner la généralisation des mobilisations et le TOUS ENSEMBLE, Les arrêts de travail, grèves et débrayages sur les lieux de travail doivent être multipliés.

Hamid CHEBOUT

Commission paritaire :
0219 S05921 ISSN0152-383X

Directeur de la publication :
Jean Paul DELESCAUT

Un jeune syndicat déterminé et qui se veut dynamique

Le 6 décembre 2018, lors des élections professionnelles, avec près de 70 % des voix et ce, avec un fort taux de participation des agents, la CGT devenait majoritaire à la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO)*. Avec 4 élus (2 titulaires et 2 suppléants) la CGT s'est imposée dans les instances représentatives du personnel face à la CFDT, mise en place par le président de la communauté de communes.

C'est à partir de cette époque, que nous avons dû faire face à son agressivité et à son attitude discriminatoire à notre rencontre (doux euphémisme).

Dès les premières réunions de CT et CHSCT qui ont suivi les élections des IRP, les difficultés à exercer notre mandat syndical sont apparues pour nos quatre élus. Comme cela existe dans de nombreuses entreprises du public comme du privé, ils ont été confrontés à un anticlégalisme primaire de la part de l'exécutif. Leurs diverses sollicitations n'ont que rarement été entendues et ils n'ont cessé, depuis cette date, de dénoncer l'absence de dialogue social et les nombreuses irrégularités quant au fonctionnement des IRP.



Élus pour contribuer à la protection de la santé physique mentale et de la sécurité du personnel de la CCCO, à l'amélioration des conditions de travail comme du service public et de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières, nos délégués se battent également pour contraindre le président à respecter la loi bafouée depuis trop longtemps dans cet EPCI, notamment en termes de ressources humaines et obtenir un local syndical, comme le prévoit la loi.

En effet, entre l'absence d'organigramme, de fiches de poste, d'absence d'évaluation du personnel, de plan de formation, absence de registre de sécurité, de Document Unique, etc., les carences sont nombreuses.

Structurés en section syndicale, c'est en janvier 2020 que nous décidons de créer le Syndicat CGT des Territoriaux de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent de Lewarde. L'assemblée générale des syndiqués a élu notre camarade, Sandra DEBRUILLE, Secrétaire Générale ainsi que David MAERTENS, David DELCOURT et Malek HAMROUNI en qualité de membres du bureau syndical.

C'est pourquoi, qu'au-delà de notre détermination, après avoir fait preuve de patience et de bon sens, d'avoir engagé de nombreuses mobilisations revendicatives, que face à l'obstination et à l'absence de réaction du Président de la CCCO, notre syndicat, en accord avec l'ensemble des structures de la CGT, a décidé de porter les litiges devant le Tribunal Administratif.

Nous connaissons notre structure professionnelle de proximité, notre Union Locale et depuis 2018, nous avons pu apprécier l'apport précieux de notre Union Départementale des syndicats CGT du Nord. Nous savons que l'activité revendicative de nos structures ne peuvent se faire sans l'apport des syndicats. Forts de ce constat, nous assurons nos camarades de leur apporter notre contribution à la hauteur des moyens de notre syndicat.

Nous ne pouvons terminer notre propos sans une pensée toute particulière pour notre camarade engagé, Jules CARLIER, trop tôt disparu, qui nous a accompagné et a pleinement participé à la victoire de la CGT à la CCCO.

La CCCO regroupe 20 communes de l'est du Douaisis. Son territoire se situe entre Douaisis Agglo et la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.



Déclaration des administrateurs CGT des Conseils d'Administrations des Caisses d'Allocation Familiales

Suite à l'adoption, le 21 octobre dernier, de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (loi ASAP), la CGT estime que la réforme des modes d'accueil petite enfance voulue par le gouvernement pour 2021 ne répond pas aux exigences de qualité nécessaire et voulu par les professionnels.

La seule logique gouvernementale de cette réforme consiste à améliorer la productivité et la rentabilité des accueils de jeunes enfants.

Que ce soit dans le secteur public, associatif ou privé les mesures envisagées font craindre :

- La diminution des professionnels diplômés pour l'encadrement des enfants à certaines heures de la journée
- L'accueil en surnombre possible tous les jours
- L'accueil jusqu'à 16 enfants dans les micro-crèches
- La réduction de la surface par enfants de 7 m² à 5, 5 M²
- L'administration de médicaments aux enfants par du personnel non qualifié pour cet acte

Alors même que nous traversons une crise sanitaire sans précédent accentuant les contraintes sur le personnel par l'intermédiaire de protocoles difficilement applicables, les professionnels de l'accueil du jeune enfant dont les missions essentielles sont ignorées et méprisées.

Les administrateurs CGT dénoncent ce projet gouvernemental et soutiennent l'ensemble des professionnels en lutte durant cette période pour :

- Le bien-être et la sécurité des enfants
- Un service public de qualité de la petite enfance
- Des conditions de travail décentes
- Une véritable reconnaissance des professionnels
- Une augmentation des professionnels en rehaussant les normes d'encadrement à 1 pour 5 enfants tout âge confondu
- Une revalorisation des salaires et des carrières
- Une politique ambitieuse de la petite enfance véritable investissement pour l'avenir des enfants et de notre société

Fonction Publique : Elections CNRACL 2021 Jeune aujourd'hui, retraité-e demain !

Même si la crise COVID a momentanément suspendu le projet de réforme des retraites, rien n'est joué ! Le gouvernement compte bien le mener à son terme en détruisant le système actuel, faisant disparaître conjointement notre caisse et notre système de retraite par répartition à prestations définies. De quoi noircir l'avenir des jeunes générations...

La CGT s'engage, à œuvrer avec l'ensemble des salarié.e.s, des fonctionnaires, des privé.e.s d'emploi et des retraité.e.s, notamment les plus jeunes, pour garantir et faire évoluer le système de retraite solidaire par répartition. Dans l'intérêt de toutes les générations, le défi à relever est d'assurer aux retraité.e.s actuel.le.s, comme aux futur.e.s retraité.e.s, un niveau de vie satisfaisant.

Cela implique forcément une politique du plein emploi avec une réduction du temps de travail afin que les évolutions de la société et du travail soient prises en compte. C'est aujourd'hui que se construit le « monde de demain » et le niveau des futures pensions de retraites.

A 20 ans, penser à sa retraite n'est pas décalé. Comme pour la lutte pour le climat, les choix d'aujourd'hui pèseront sur notre quotidien de demain. C'est l'implication de toutes et de tous qui fera pencher la balance du bon côté.

La CGT propose :

D'intégrer dans les périodes cotisées :

- Les périodes d'études après 18 ans
- Les périodes d'apprentissage et de stage
- Les périodes de recherche d'un premier emploi et les périodes d'inactivité forcée
- Un financement basé sur l'emploi et les salaires, en modifiant la répartition des richesses en faveur du travail et en instituant une contribution sur les revenus financiers.



Réforme Aide au Logement

La réforme sur l'Aide au Logement qui nous ait présentés lors de ce CA est à replacer dans un processus engagé depuis plusieurs années par différents gouvernements et accéléré lors du quinquennat Macron.

Le logement social est une des cibles de la réduction planifiée de la dépense publique avec la santé et les collectivités territoriales.

Après la baisse de 5 € des APL décidé dès 2017 l'offensive s'est poursuivie avec l'instauration de la baisse du RLS dès 2018 ; résultat attendu 800 millions « d'économie » pour l'Etat en 2018 puis à nouveau en 2019 puis 1.5 Milliards en 2020.

Comme l'écrit en terme courtois l'une des notes gouvernemental « le projet d'arrêté a pour objet l'actualisation des montants de RLS afin de garantir un rendement de 1.3 Milliard d'€ ».

En termes plus directs les organismes du logement social enregistreront une baisse de recettes d'autant.

Ils ont été contraint d'accepter des mesures compensatoires qui se feront sur le dos de leurs locataires par l'amoin-drissement de la qualité de service mais également par la forte contrainte de devoir vendre une partie de leur patrimoine dans une période particulièrement difficile.

Pendant ce temps il n'y a jamais eu si peu de logements sociaux construits. L'objectif est clair ; faire du logement social un bien marchand comme les autres livré à la promotion immobilière.

En corollaire jamais les taux d'effort des familles n'ont été aussi important pour satisfaire ce besoin vital. Pour rappel le niveau des APL a été gelé en 2018, puis son évolution limitée à 0.3% en 2019 ainsi qu'en 2020 loin du niveau de l'inflation ou de l'évolution de l'IRL.

La nouvelle réforme des modalités de calcul de l'APL ne dévie pas de cet objectif premier : réaliser une nouvelle économie pour le budget de l'Etat, il est vrai un peu moins forte que prévue l'épidémie COVID 19 provoquant la baisse de revenus pour des centaines de milliers de salariés, de jeunes mais aussi d'Ubérisés, d'auto entrepreneurs livrés à certains requins de l'E-économie.

A son habitude ce Gouvernement laissera les salariés des CAF expliquer début 2021 aux allocataires les bienfaits de la réforme avec les éléments de langage qui leur seront fournis.

La constante des notes de services qui sont présentés est d'ailleurs d'insister principalement sur les défis organisationnels, technologiques et de communications imposées par l'Etat à la CNAF et aux caisses.

Mais quels impacts pour les allocataires ? Peu d'éléments précis alors que visiblement la CNAF en dispose.

Dans une note il est évoqué des dispositions « prévues » (concernant les allocataires qui subiraient des reculs importants de droits, mais pour combien de temps, à quelle hauteur.

- Quelles conséquences pour les allocataires des modalités différenciés d'actualisation des plafonds de ressources pour le RLS à N-2 plus important que celui du montant forfaitaire de ce dernier en référence à l'IRL.

Quelles conséquences pour les allocataires de l'absence de revalorisation du R0 qui devrait faire progresser plus vite le taux d'effort des 30% des locataires les moins aisés.

La se trouve les bases d'une nouvelle baisse du « pouvoir d'achat » des APL dont le taux de couverture vis-à-vis du niveau réel des loyers va encore se dégrader.

La prise en compte des ressources en temps réel serait un super avantage de la réforme, sauf que l'état actuel de la législation permettait de recalculer l'ouverture des droits en cas de perte sensible de ressources.

Par contre pour tous les ménages et les personnes précaires le système de la déclaration trimestrielle déclenchera une variabilité constante des droits ouverts plaçant les intéressés dans une instabilité constante de projection vis-à-vis de leurs capacités pécuniaires et des tiers.

En l'absence de compensation spécifique la réforme va également particulièrement pénaliser les jeunes salariés entrant dans la vie active. En modifiant la période de référence des ressources, ils vont perdre beaucoup alors même qu'ils devraient être aidés pour pouvoir « s'installer » dans un environnement dont on sait qu'il est aujourd'hui plus difficile pour eux.

Cette réforme est également emblématique du sans contact qui se développe dans la relation avec les allocataires, ce sera du digital, de l'échange massif et automatisés de données, gare à ceux qui ne passeront pas dans ce tamis ... dont les 18% des allocataires demeurant dans l'ancien système de référence de revenus.

Ils auront -en temps réels- comme les centaines de milliers d'allocataires perdants tout loisir de méditer sur les non-dits officiels de la réforme.

NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



Plus que jamais, nos équipes continuent de
**se mobiliser pour vous, afin de tisser un
lien toujours plus solide.**

aesio.fr



Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 331, dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Reimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-013

 **AÉSIO
MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

La Renault 5 électrique, sera fabriquée à l'Usine Georges Besse de Douai

Comme l'ont fait nos camarades du syndicat CGT Renault Douai, l'Union Départementale de syndicats CGT du Nord et son secteur politique industrielle, dénonce avec fermeté, depuis de nombreuses années, la stratégie industrielle de Renault ainsi que les choix de fabrication de voitures électriques hauts gammes à Douai qui auraient continué à mettre en péril le devenir de l'emploi et dans cette usine Douaisienne. Nous sommes donc satisfaits d'apprendre que le modèle mythique de la marque sera finalement fabriqué à Douai.

Même si tout est loin d'être gagné, c'est une avancée qu'il faut mettre incontestablement au crédit de la CGT, du syndicat Renault Douai, et également aux nombreuses interventions de l'UD CGT Nord même si nos actions n'ont pas toujours été menées de concert, mais constamment en osmose.

Vous trouverez ci-dessous le communiqué du syndicat CGT Renault, paru avant l'annonce Ce n'est qu'un début, continuons, le combat ! Nous y reviendrons prochainement !

Communiqué du syndicat CGT Renault - 15 janvier 2021

« Luca de Meo a annoncé hier le plan stratégique « Renaulution » pour l'avenir du groupe Renault. Il a clairement exprimé le souhait d'un virage électrique très rapide, incluant de nombreuses nouvelles technologies. Aucune annonce concrète n'a été faite pour rassurer l'ensemble des salariés du groupe, nous le déplorons fortement. Pour exemple avec notre usine de Douai qui a pris le virage de l'électrique, or à ce jour hormis la Mégane E vision, aucun autre modèle ne nous est affecté à ce jour. En revanche, les modèles que nous fabriquons actuellement, l'Espace Scénic et Talisman sont voués clairement à disparaître à court terme. Pour réaliser un tel projet électrique, la confiance des salariés doit être sans faille et surtout, il faut faire croire en ce projet, or à aujourd'hui, aucune annonce claire et rassurante n'a été faite. Nous sommes toujours dans l'expectative. Luca De Méo souhaite reproduire un véhicule mythique de la marque, **la Renault 5**. Pour la CGT Renault Douai, il est impensable que cette dernière soit fabriquée hors de France. Qui plus est sur notre site de Douai. Comment vouloir faire de Renault Douai une usine basée exclusivement sur les modèles électriques sans fabriquer un modèle mythique de la marque ? **La CGT Renault Douai revendique clairement la fabrication de la Renault 5 électrique dans notre usine Georges Besse de Douai.** Mais ce n'est pas tout, nous souhaitons également que d'autres modèles soient affectés et annoncés le plus rapidement possible, afin de pérenniser au mieux notre usine. Le savoir-faire des salariés de Renault Douai n'est plus à prouver, l'histoire parle d'elle-même. La CGT Renault Douai n'arrêtera jamais à défendre l'intérêt des salariés de l'usine et leurs familles, mais également pour les sous-traitants, équipementiers de la région. »



SOGEM-INDUSTRIE - FLINES LES RACHES.

Activités industrielles : Chaudronnerie – Tuyauterie.

Cochez assassine son entreprise avec préméditation

Fin juin 2020, les 38 salariés de l'entreprise apprennent que l'unité de production, Tuyauterie va être reprise par une autre entreprise.

En fait, elle va être transférée au 1^{er} juillet 2020 vers une filiale du groupe COCHEZ A TEMI à Valenciennes, qui porte désormais, le nom de **TEMI SOGEM**.

Cette unité de production représente environ 80 % du chiffre d'affaire et 21 salariés sont transférés avec la production.

Les stocks suivent le transfert de l'unité de production, comme le Bureau d'études et l'usine est vidée en partie de son contenu....

Au Début du 2^{ème} semestre 2020, l'entreprise embauche 2 salariés. L'effectif total est de 17 salariés.

Profitant des dispositions gouvernementales, face à la pandémie de la COVID-19, Le patron du groupe COCHEZ décide de mettre, de façon tournante, ses salariés de l'entreprise de Flines les Râches, en situation de chômage partiel depuis novembre 2020. Certainement, ne sont-ils pas les seuls des 16 filiales (Transport, construction, Levage, équipement, services industriels) que détient le groupe Cochez, dont une holding à Calais ?

Ce n'est pas la seule aide financière que ce groupe a perçue ! (Contributions financières provenant de l'Etat, collectivités territoriales, Douaisis, Valenciennois, Calaisis, Région...)

En septembre 2020, le groupe Cochez, devient actionnaire de Boot et rachète les dentelle Méry à Caudry et sa filiale STICA LEVAGE fait l'acquisition de TRANSMALEV.

Sans informer préalablement les représentants du personnel, nouvellement élus, le 10 décembre 2020, le patron, Cochez, dépose un dossier de cessation de paiement au tribunal de commerce de Douai le 18 décembre ?

Dès l'annonce de la liquidation judiciaire, le DS CGT, et les jeunes représentants du personnel qui ont été élus le 10 décembre font appel à l'Union Départementale CGT du Nord qui les accompagne dans leur action revendicative depuis cette date.

Pas question pour les salariés d'accepter cette décision inique du tribunal de commerce de Douai, qui en 4 jours, décide la veille de Noël, la liquidation immédiate de SOGEM – INDUSTRIE.

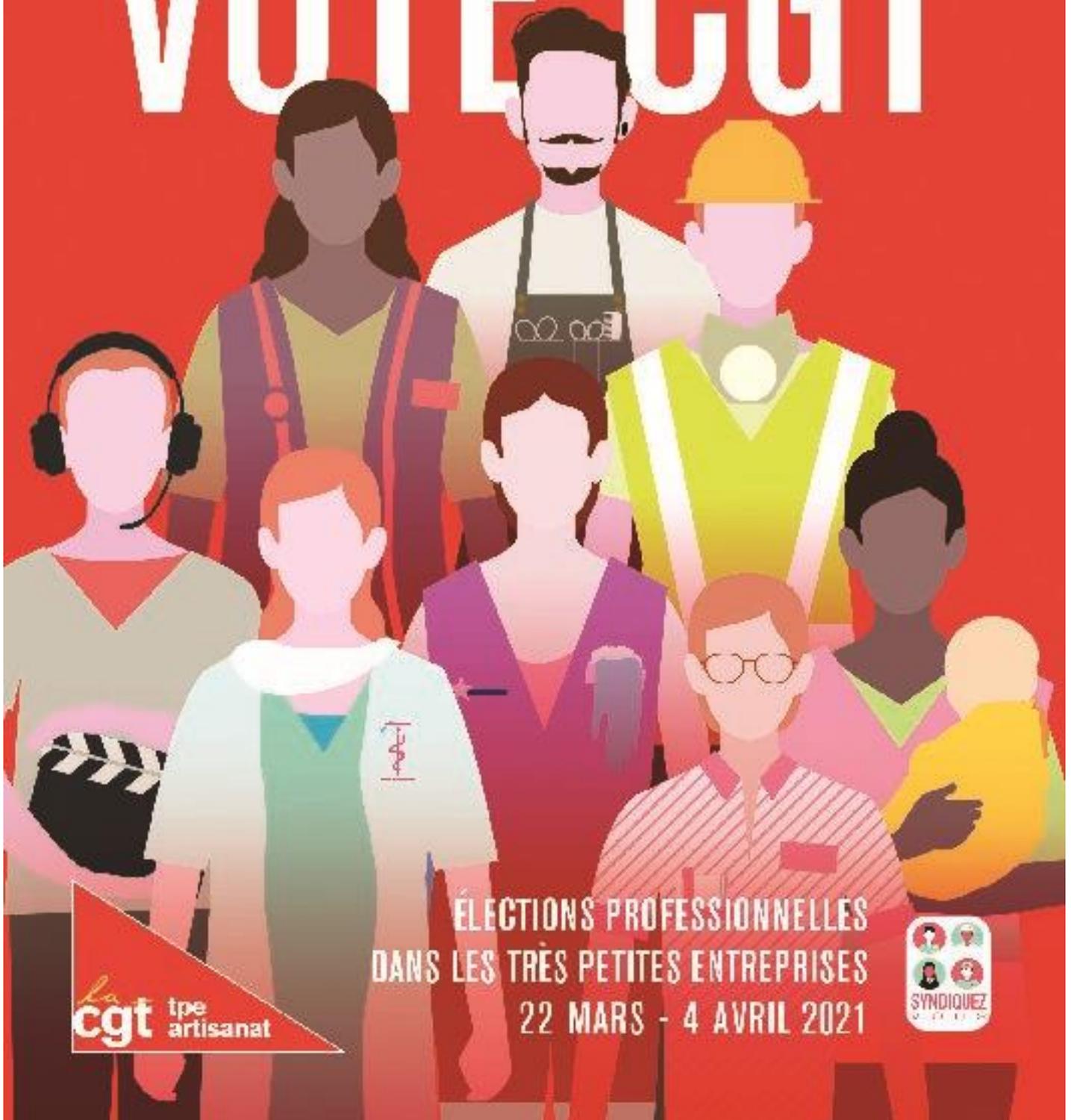


Aujourd'hui, ils sont licenciés, mais prêts à reprendre leur emploi et ils sont mobilisés pour que leur unité de production redémarre. Une réunion a été obtenue, à la demande de l'UD CGT Nord, avec l'ensemble des acteurs de l'Etat, économiques, sociaux, politiques, des représentants du personnel de SOGEM INDUSTRIE et bien entendu, en présence de l'UD CGT Nord.

Le patronat soutenu par la Macronie, doit cesser de soutirer de l'argent public et de prendre la planète pour une aire de jeu financier au détriment de l'emploi industriel et de l'industrie !

Pour plus d'information : <https://www.cgt59.fr/>

DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES
22 MARS - 4 AVRIL 2021

la
cgt tpe
artisanat



Elections dans les Très Petites Entreprises TPE



Communiqué de presse de l'union départementale CGT des syndicats du Nord

ELECTIONS TPE DU 22 MARS AU 4 AVRIL 2021

Les élections dans les Très Petites Entreprises (entreprises de moins de 11 salarié.e.s) auront lieu du 22 mars au 4 avril 2021. Initialement prévues du 23 novembre au 6 décembre 2020 puis du 25 janvier au 7 février 2021, par ordonnance gouvernementale celles-ci ont été reportées une nouvelle fois à cause de la crise sanitaire. La CGT préconisait d'organiser les élections TPE en juin 2021 afin d'éviter un nouveau report au vu du contexte sanitaire que nous traversons.

Dans le NORD, le nombre de votant.e.s est de 151 1991, salariés issus des TPE et apprentis. Lors des dernières élections en 2016, la CGT dans le NORD est arrivée en tête avec 26,94% des voix malgré une participation faible de 8,40%. Ces élections permettront de voter sur sigle (vote pour une organisation syndicale) par vote électronique ou par courrier.

Les salarié.e.s des très petites entreprises sont issu.e.s de différents secteurs tels que (par exemple) : le bâtiment, les hôtels, café, restaurants, les salarié.e.s du particulier employeur, les assistantes maternelles, l'automobile, la coiffeuse ou le barmain etc...

Les salarié.e.s des TPE ont été très impacté.es par les différents confinements, subissant le chômage partiel et/ou total ou avec des protocoles sanitaires difficiles à mettre en place comme pour les assistantes maternelles.

Cette période difficile montre la nécessité de conquérir de nouveaux droits pour les salarié.e.s des très petites entreprises souvent isolé.e.s, sans contact avec le syndicat et ne connaissant pas leurs droits.

La CGT du NORD engage un plan de campagne électorale :

- en renforçant et développant l'accueil syndical et juridique aux salarié.es des TPE, en effet les salarié.e.s TPE sont très préoccupé.e.s par leur situation actuelle et leur avenir, craintes légitimes liées à l'emploi, aux conditions de travail, aux rémunérations.
- en impliquant chaque syndiqué.e dans cette campagne : nous connaissons tous dans notre entourage des salarié.es de TPE (boulangier, serveur, assistante dentaire, préparatrice en pharmacie, fleuriste...). L'idée est que chacun.e aille à leur rencontre pour les sensibiliser aux enjeux du scrutin et de les convaincre de voter CGT.
- en allant à la rencontre des salarié.es pour discuter de leurs besoins et de leur revendication : tractage sur tout le territoire, et demande de panneaux aux mairies pour le collage d'affiches. Il existe des tracts CGT spécifiques pour chaque profession.

Le site gouvernemental (election-tpe.travail.gouv.fr) est ouvert depuis début janvier.

Le matériel de vote sera envoyé début mars 2021 et les résultats seront proclamés le 16 avril.

Voter la CGT c'est :

- **être représenté.e** au niveau de la branche professionnel pour négocier les salaires, le temps et les conditions de travail,
- **défendu.e** (le résultat des élections permet aux syndicats de désigner les conseiller.e.s prud'hommes, qui vous défendent en cas de conflit avec votre employeur),
- **conseillé.e** (des représentants CGT seront désignés dans les CPRI, les commissions paritaires régionales interprofessionnelles qui informent et conseillent les salarié.e.s sur leurs droits)

La CGT a mis en place un site www.cgt-tpe.fr qui apporte toutes les informations concernant le droit des salarié.es dans les TPE, les réponses à toutes les questions concernant ces élections, les outils de la CGT pour la campagne des élections professionnelles dans les très petites entreprises.

La CGT du NORD est mobilisée dans l'intérêt des salariés et toutes ses 17 unions locales se tiennent à la disposition des salarié.e.s des TPE pour les informer, les défendre, les représenter et faire valoir leurs droits.



Les Finances Publiques au rabais Les usagers trinquent

En 13 ans, les effectifs des agents des Finances Publiques dans le département sont passés de 4200 à moins de 2800 aujourd'hui. En 2021, 121 postes vont encore être supprimés.

Ces suppressions d'emplois vont de pair avec l'abandon de missions, en particulier le service de proximité et l'ouverture au Public .

En 2008 les trésoreries étaient ouvertes tous les jours matin et après-midi. Aujourd'hui, avec la baisse constante des effectifs, la plupart des trésoreries n'ouvrent plus que 16 heures par semaine.

Avec la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité décidé par Darmanin, alors ministre de l'Action et des Comptes Publics, la grande majorité des trésoreries de proximité vont fermer d'ici 2024, avec pour conséquence pour les usagers l'obligation d'effectuer leurs démarches par téléphone ou Internet.

Pour la CGT Finances Publiques, l'accueil du public est indispensable. En effet 1/4 des citoyens sont touchés par ce qu'on nomme communément la fracture numérique : soit ils n'ont pas accès à Internet, soit ils n'ont pas les moyens de se procurer le matériel informatique, soit tous simplement ils ne savent pas s'en servir.

Ces publics qui font partie des couches les plus défavorisées de la société ne sont pas assez rentables pour le gouvernement qui, dans sa logique ultralibérale continue d'économiser sur les Services Publics, au mépris des classes les plus fragiles.

INDECOSA-CGT NORD : Une nouvelle année, un nouveau mandat, un conseil d'administration 50% renouvelé !

Elu lors de l'assemblée générale du 17 décembre 2020, le Conseil d'Administration d'INDECOSA-CGT Nord renouvelé à 50% s'est réuni pour sa 1^{ère} réunion le 25 janvier 2021, en présence de Jean Paul DELSCAUT, secrétaire général de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord.

Après avoir dressé le bilan de cette AG où la participation était à la hauteur de celle de 2017 (7 UL, 4 antennes locales INDECOSA-CGT, 6 UP, 13 membres de la Commission Exécutive de l'Union Départementale, les membres du CA sont revenus sur le souhait des structures participantes d'organiser un débat sur « c'est quoi INDECOSA-CGT dans le Nord ? ». En lien avec l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, INDECOSA-CGT a fixé ce débat au vendredi 11 juin 2021. Les membres du CA ont élu le bureau d'INDECOSA-CGT NORD.

Si Marie-Pierre LENGLET-SIX et Hamid CHEBOUT ont été reconduits pour la Présidence et la trésorerie, c'est un camarade du syndicat des finances publiques, actif sur l'antenne locale INDECOSA-CGT de Tourcoing, Rachid BELHAOUAR qui a été élu pour assurer les missions de secrétaire général. Un point a été fait sur les collectifs de travail en place et la nécessité d'en créer d'autres, au total au nombre de 7 : Collectif REVENDICATIF, Collectif DEPLOIEMENT, Collectif PROPAGANDE, Collectif PAGF, Collectif FORMATION, Collectif LOGEMENT, Collectif SANTE.

Ouverts aux militants de tous les syndicats et antennes locales INDECOSA-CGT, ces collectifs seront animés par un binôme de camarades issus du Conseil d'Administration. Les premières réunions de ces collectifs se tiendront en présence de membres du bureau de l'UD afin de dresser les plans de travail en convergences avec ceux de l'Union Départementale. Dans le respect des orientations votées lors de l'Assemblée Générale, l'activité INDECOSA-CGT se fera en proximité des syndiqués, usagers et consommateurs, c'est-à-dire dans les Unions Locales et syndicats.

LES RETRAITÉS VONT DÉFENDRE LEUR POUVOIR D'ACHAT

Le 31 décembre 2020, le journal Le Figaro reprenait des arguments déjà développés selon lesquels les retraités n'avaient pas souffert des conséquences économiques de la crise sanitaire. Le quotidien affirmait que « l'idée de leur demander un effort fait son chemin ». Il y a fort à parier que les retraités ne la partagent pas.

La stigmatisation des retraités s'est déchaînée avec l'épidémie. Or une société ne peut pas fonctionner en opposant les générations. N'oublions pas que durant leur vie, les retraités ont contribué à la création des richesses du pays. Ils ont cotisé pour la retraite.

En les rendant responsables de la situation, on ne reconnaît pas leurs décennies passées au travail dont beaucoup portent des séquelles. Il faut aussi se souvenir que c'est parce qu'on a coupé les ailes à l'hôpital public que l'accès des personnes âgées y a été et y reste encore limité.

Les retraités ont largement été pénalisés ces dernières années et il n'est aucunement justifié de leur faire payer les conséquences de la crise sanitaire, d'autant que les véritables profiteurs, les actionnaires des grandes sociétés qui ont bénéficié des largesses de l'Etat ne sont pas mis à contribution.

La quasi absence de revalorisation des pensions en a plongé bon nombre dans de graves difficultés, au point que l'on compte aujourd'hui plus d'un million de retraités pauvres. Depuis 1993, selon l'Insee, les prix moyens ont augmenté de près de 25%. Les retraites moyennes n'auront augmenté, elles, que d'à peine 9%...

En 2018, Macron a baissé les retraites au moyen de la CSG. Beaucoup de retraités ont ainsi perdu entre 600 et 1 200€ par an. Les retraites complémentaires sont à nouveau gelées pour 2021, au mépris d'un accord signé l'an dernier.

Enfin, plusieurs rapports commandés par le pouvoir préconisent d'aligner la CSG des retraités sur celle des actifs, de supprimer la déduction fiscale de 10%, voire de baisser purement et simplement le montant des retraites de 25%.

Cette situation a été suffisamment préoccupante pour que sept organisations syndicales et associations de retraités décident d'une pétition nationale pour préserver le pouvoir d'achat des retraités. **Par ailleurs, les retraités s'inscrivent dans le front commun de mobilisation de l'intersyndicale qui appelle à une journée de grève et de mobilisations le 4 février 2021 contre les décisions gouvernementales désastreuses pour le monde du travail et la jeunesse.**

Les retraité.e.s CGT, dans le respect des règles sanitaires, ont bien l'intention de se mobiliser pour défendre solidairement leurs conditions de vie à la retraite et celles de leurs enfants et petits-enfants touchés à la fois par la crise sanitaire, la pression gouvernementale, du patronat et de la finance sur l'emploi et les salaires.



Refusons les dattes de



l'apartheid israélien !

Pour nous opposer à l'occupation de la Palestine, à sa colonisation et son annexion illégale, à la politique d'apartheid de l'État d'Israël, boycottons les dattes étiquetées « Israël » !

L'État d'Israël pratique une politique d'occupation, de colonisation et d'apartheid vis-à-vis des Palestiniens

Pendant que le monde se préoccupe de lutter contre la pandémie du Covid-19, Israël accélère l'annexion rampante de la Cisjordanie, territoire palestinien occupé. Encore récemment, son armée s'est livrée à la destruction du village bédouin de Humsa al-Fuqa dans la vallée du Jourdain.



Les dattes étiquetées « Israël » proviennent, pour une grande part, de colonies israéliennes dans la vallée du Jourdain

86 % des terres agricoles de la vallée ont été volées par Israël aux Palestiniens pour y implanter des colonies illégales dont la principale activité est la production de dattes. Israël a aussi confisqué les ressources en eau de la vallée.

En refusant de distinguer les dattes issues des colonies de celles provenant de son territoire et en les étiquetant « Israël », Israël bafoue la réglementation européenne et le gouvernement français laisse faire.

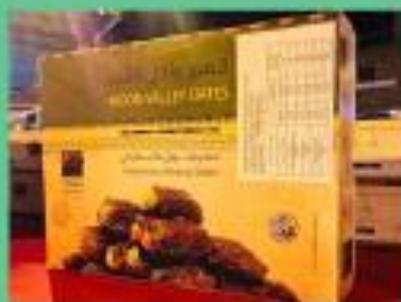
Près de 80 % des dattes étiquetées « Israël » sont exportées.

D'octobre 2019 à septembre 2020 la France a importé 2 623 tonnes de dattes israéliennes et 465 tonnes de dattes palestiniennes.



**Achetons les dattes
palestiniennes pour
soutenir l'économie de la
Palestine et contribuer à sa
résistance à l'occupation !**

Le groupe local
de l'AFPS 59/62
peut vous en
procurer !



Boîte de 500g : 11 €



Au cas où vous trouveriez, dans un magasin, des dattes étiquetées "Israël", envoyez un signalement à l'administration de la répression des fraudes (DGCCRF) par le biais de sa plateforme **Signal**
<https://signal.conso.gouv.fr/achat-magasin>
Son usage est très simple.

Association France Palestine Solidarité 59/62
MRES - 5 rue Jules de Vicq - 59 800 Lille
contact@nord-palestine.org **AFPS 59/62**
www.nord-palestine.org **06/18/76/73/44**

ORGANISATIONS SYNDICALES

**J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.**



Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).